

UFO-01 AFFILIER UNE ASSOCIATION SPORTIVE A L'UFOLEP

L'Ufolep, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement, présente une double ambition : celle d'un sport accessible à toutes et à tous et celle d'un mouvement d'idées en faveur d'une vision du sport à dimension sociale et citoyenne.

1. Pourquoi s'affilier à l'Ufolep?

S'affilier à l'Ufolep, c'est rejoindre la première fédération sportive affinitaire de France et rejoindre un réseau de 8.000 associations affiliées et 330.000 licenciés.

Conformément aux accords de Creil (1971), **toute association ou structure s'affiliant à la fédération départementale et désirant pratiquer une ou plusieurs activités sportives doit s'affilier à l'Ufolep (y compris pour la danse sportive et la randonnée).**

L'Ufolep accompagne les structures sportives pour développer leur organisation, leurs compétences et leur activité, par une vie fédérative active et partie prenante des enjeux sociétaux actuels, par des outils et techniques pédagogiques et logistiques, par l'accueil de volontaires en Service Civique et par des formations.

Les structures affiliées bénéficient des projets et services développés localement, comme par exemple la formation de bénévoles, Basicompta ainsi que de la mise en réseau thématiques, territoriale et d'un accompagnement sur son projet associatif. En complément du travail mené par le comité départemental, rejoindre l'Ufolep permet de bénéficier des avantages développés au niveau fédéral.

➤ **Les avantages de l'affiliation à l'Ufolep**

Des avantages spécifiques aux associations Ufolep peuvent être valorisés par les comités départementaux :

- une licence ou une adhésion multi-activités pour la pratique de nombreuses activités sportives de loisir ou de compétition,
- les agréments « sport » et « jeunesse », pour bénéficier de financements publics et à un accès facilité aux infrastructures sportives,
- l'inscription aux calendriers sportifs de compétitions et autres rencontres,
- la gratuité des frais SACEM et SPRE pour les activités sportives d'entretien (musiques non synchronisées),
- l'adhésion gratuite au CNEA,
- des réductions dans l'achat de matériel sportif auprès des partenaires de l'Ufolep disponible sur www.ufolep.org
- des tarifs préférentiels auprès de Vacances Passions,
- des formations fédérales et professionnelles pour les animateurs sportifs et les dirigeant.es d'associations,
- une billetterie en ligne gratuite et adaptée à la pratique d'Ufolep
- l'accès à des événements et dispositifs fédéraux sur les champs de l'éducation et de l'insertion sociale et professionnelle par le sport.

➤ **Les avantages de l'affiliation à la Ligue de l'enseignement**

Comme les autres structures affiliées à la Ligue de l'enseignement, rejoindre la Ligue de l'enseignement permet de bénéficier :

- d'un contrat d'assurance pour son association et ses adhérents,
- de l'accès à une plateforme en ligne pour gérer ses adhérents Webaffiligue – association,
- de l'abonnement aux journaux en direction des dirigeant.es d'associations sportives,
- de l'accueil de volontaires en Service Civique via l'agrément national de la Ligue,
- des webconférences sur le développement associatif.

2. Comment s'affilier à l'Ufolep ?

➤ La première affiliation

La structure qui souhaite rejoindre l'Ufolep remplit une demande d'affiliation, sélectionne dans la liste des activités sportives ou de dispositifs toutes celles **réellement pratiquées** en son sein et la signe. Elle peut également décider de garder les certificats médicaux pendant 10 ans ou les transmettre au comité.

La demande d'affiliation est validée selon la procédure interne du comité départemental et de la fédération puis la personne en charge de l'affiliation saisit l'association dans Webaffiligue et donne accès à son espace Webaffiligue-Association pour que les dirigeant.es de la structure puissent commencer à gérer les adhésions et licences de leurs membres ainsi que les différents titres de participation.

➤ Le renouvellement de l'affiliation

Chaque année, la structure doit renouveler son affiliation. Elle peut le faire via Webaffiligue ou en renvoyant la demande de renouvellement d'affiliation pré-remplie fournie par le comité départemental.

Si elle décide de renouveler son affiliation en ligne par son espace Webaffiligue-Association, elle actualise les informations disponibles sur le site, puis imprime le document de réaffiliation, le signe et le transmet au comité, soit en scannant le document et en l'important dans Webaffiligue, par mail ou par courrier. *Retrouvez le tutoriel à destination des dirigeant.es d'associations : renouveler son affiliation en ligne.*

Une fois la demande de renouvellement d'affiliation réalisée, l'association peut soumettre les demandes de licences ou titre d'adhésion.

3. Documents à destination des structures affiliées à l'Ufolep

➤ Le matériel d'affiliation et d'adhésion :

- Demande d'affiliation d'une association à la Ligue de l'enseignement- saison 2018-2019
- Demande d'adhésion pour les adhérents à la Ligue de l'enseignement saison 2018-2019
- Bon de commande
- Licences vierges
- Titres d'adhésion vierges

➤ Les ressources :

- Le dossier d'affiliation : un 4 pages personnalisable par le comité qui présente la Ligue de l'enseignement, les services proposés par la fédération- le comité et la procédure d'affiliation
- Le guide des procédures d'affiliation personnalisable qui présente les principales informations administratives et les tutoriels Webaffiligue pour l'association et les adhérent.es.
- Le guide des outils pour les associations personnalisables qui présente les actions et services menés par la fédération et le comité.

Tous ces documents sont disponibles sur Ligue&Vous, le centre de ressources interne de la Ligue de l'enseignement : www.laligue.org

Pour aller plus loin : fiches pratiques, site ou documents associés

- UF 01- Affilier des associations ou des structures à l'Ufolep
- UF 02- Gérer les licences à l'Ufolep
- UF 03- Gérer les certificats médicaux et les formulaires de santé
- UF 04- Le Multisport à l'Ufolep
- UF 05- Rappel des garanties assurances pour les associations UFOLEP
- <http://www.ufolep.org/>
- [Information sur l'adhésion au CNEA](#)

Contact

- 🔍 Isabelle Matthey
- ☎ 01.43.58.97.78
- ✉ imatthey.laligue@ufolep-usep.fr